

SEPTIÈME TRADITION

Chaque groupe devrait subvenir entièrement à ses besoins et refuser les contributions de l'extérieur.

Dans le cas de notre réunion Visio, nous devons assumer notre abonnement Zoom.

Nos contributions servent aussi à faire vivre le mouvement dans son ensemble.

Nous sommes encouragés à faire nos contributions en gratitude de ce que nous recevons du programme Al-Anon.

Nous versons ce que nous pouvons par virement bancaire à notre Association en précisant :

Bénéficiaire : Al-Anon Groupes Familiaux Région Bretagne

Objet : Chapeau du groupe en visio SKOAZELL

BNP Paribas IBAN FR76 3000 4003 8400 0025 9332 815
BIC BNPAFRPPXXX

Nous remercions les membres Al-Anon pour leur contribution